

ISBN qu'es aquò ?

Plusieurs personnes m'ont demandé ce qu'est un ISBN.

C'est un numéro permettant d'identifier chaque édition d'un livre grâce à un code numérique. par l'AFNIL.

C'est une plaque d'immatriculation, en quelque sorte.

L'ISBN facilite le travail des éditeurs, libraires, diffuseurs, etc.

Chaque pays a un service chargé de le délivrer. En France, pour l'instant, il est délivré gratuitement par [l'AFNIL](#), dans certains pays il faut le payer.

Obtenir un ISBN ou une série d'ISBN n'est pas compliqué, il suffit de remplir un formulaire de l'AFNIL et de l'envoyer. Ils l'envoient par courrier.

L'ISBN est-il obligatoire ?

Oui, pour tout livre édité. Ça l'est parfois pour l'édition d'ebooks chez certains éditeurs. Mais si vous éditez un ebook vous-même c'est inutile, sauf si vous éditez une version papier.

Qu'est-ce que le dépôt légal ?

C'est une obligation imposée par François 1er. On peut être condamné quand on ne la respecte pas.

Mais il n'est pas imposé pour les livres numériques.

« Les modalités de dépôt sont celles du dépôt légal de l'internet, prévues par le Code du patrimoine. L'éditeur n'a aucune démarche active à effectuer auprès de la BnF. En effet, la Bibliothèque réalise des collectes automatiques grâce à des robots. Compte tenu de la masse d'informations disponible sur l'internet, elle procède par échantillonnage, selon des critères visant à assurer la meilleure représentativité possible de ses collections.

Si la diffusion d'un livre numérique coexiste avec une version

sur support papier ou électronique, celle-ci reste soumise à l'obligation de dépôt légal. Un type de dépôt ne se substitue pas à un autre. »

Le dépôt légal permet de constituer un collection de tout ce qui est publié, elle est consultable par tout le monde dans les salles de la Bnf.

Le dépôt légal s'effectue à la BNF, [Bibliothèque Nationale de France](#).